



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

# Un nouvel établissement public engagé dans les territoires



Centre-  
Val de Loire

# Un nouvel établissement public de l'État pour protéger et reconquérir la biodiversité

L'Office français de la biodiversité (OFB) a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2020\* pour relever le défi de la protection et de la restauration de la biodiversité de l'Hexagone et des outre-mer. L'établissement public est placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

## 5 missions complémentaires

- la connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages,
- la police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage,
- l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques,
- la gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels,
- l'appui aux acteurs et la mobilisation de la société.



## Préserver la biodiversité, c'est aussi nous préserver

La biodiversité est le tissu vivant de la planète, la somme des interactions qui s'établissent entre les espèces et les milieux. Indispensable aux sociétés humaines, elle fournit l'oxygène de l'air, l'alimentation, l'eau, l'énergie, la fertilité des sols, de nombreux matériaux et médicaments.

Mais cette biodiversité est en péril. Les extinctions d'espèces s'accroissent sous la pression des activités humaines : destruction et fragmentation des milieux naturels, pollutions, surexploitation des ressources naturelles, introduction d'espèces exotiques envahissantes, auxquelles s'ajoutent les dérèglements climatiques.

## Les forces de l'OFB

- 2 800 agents (dont 1 900 dans les entités territoriales dans l'Hexagone et les outre-mer),
- Des directions nationales et régionales et leurs services territoriaux, aux actions complémentaires et fortement imbriquées, implantées dans l'hexagone et les outre-mer,
- 9 parcs naturels marins,
- 1 sanctuaire de mammifères marins,
- 26 réserves naturelles.

\* Loi n°2019-773 du 24 juillet 2019

# Agir au plus près des territoires

## L'Office et ses agents présents partout en France

Grâce à ses 1 900 agents de terrain, l'OFB appréhende les enjeux locaux, porte les politiques de l'eau et de la biodiversité au plus près des acteurs et des citoyens et enrichit son action par les apports des territoires, sources d'innovation.

Chaque région de l'Hexagone dispose d'une direction régionale, à l'exception de la direction interrégionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) et Corse. Les outre-mer ont une direction dédiée avec, pour chaque bassin ultramarin, des délégués territoriaux. Ces directions constituent les échelons de la coordination des missions de l'OFB dans les territoires, missions qui se caractérisent par des actions de proximité et des partenariats indispensables pour que la préservation et la reconquête de la biodiversité soient l'affaire de tous.

Au cœur des territoires, les services départementaux mettent en œuvre les missions de l'OFB, en particulier en matière de police de l'environnement et de connaissance. Ils représentent l'Office dans les départements et font remonter les besoins au bon niveau, afin que les meilleures réponses soient apportées par l'établissement.

En mer et sur le littoral, cette action de proximité est complétée par celles des délégations de façade maritime et des parcs naturels marins (PNM), dans le respect de la gouvernance locale exercée par les conseils de gestion des PNM et des compétences des services de l'État.



Les PNM sont des outils de protection de l'État créés pour répondre aux enjeux du milieu marin. Chaque parc a ses propres orientations de gestion, traduisant ses enjeux locaux. Ils poursuivent trois objectifs : la connaissance du milieu marin, sa protection (contrôle et sensibilisation des usagers), et le développement durable des activités maritimes économiques (pêche, extraction, énergies renouvelables...) et de loisir (plaisance, pêche, plongée, sport de glisse...).

Les principales missions des délégations de façade reposent sur la mise en œuvre, à l'échelle de la façade maritime, des différentes politiques publiques de protection et de gestion du milieu marin et de reconquête de la biodiversité. Par exemple :

- mobiliser la connaissance et être opérateur ou animateur de certains sites Natura 2000 en mer,
- mobiliser des financements et contribuer aux projets nationaux qui engagent les acteurs maritimes et les citoyens dans la protection et de la restauration de la biodiversité en mer.

## Quel est le rôle des inspecteurs de l'environnement ?

### Police de l'environnement et police sanitaire

Les 1 800 inspecteurs de l'environnement veillent au respect de la réglementation et luttent contre les atteintes à l'environnement. Leurs missions de police (administrative ou judiciaire) portent sur les milieux et les ressources (prélèvements d'eau, pollutions, atteintes aux zones humides, cours d'eau, habitats marins...), les espèces (protection des espèces à enjeux, lutte contre les trafics d'espèces et les espèces exotiques envahissantes), la chasse (contre-braconnage, sécurité à la chasse)... Ils sont également compétents en matière de police sanitaire relative à la faune sauvage (influenza aviaire, peste porcine africaine...).



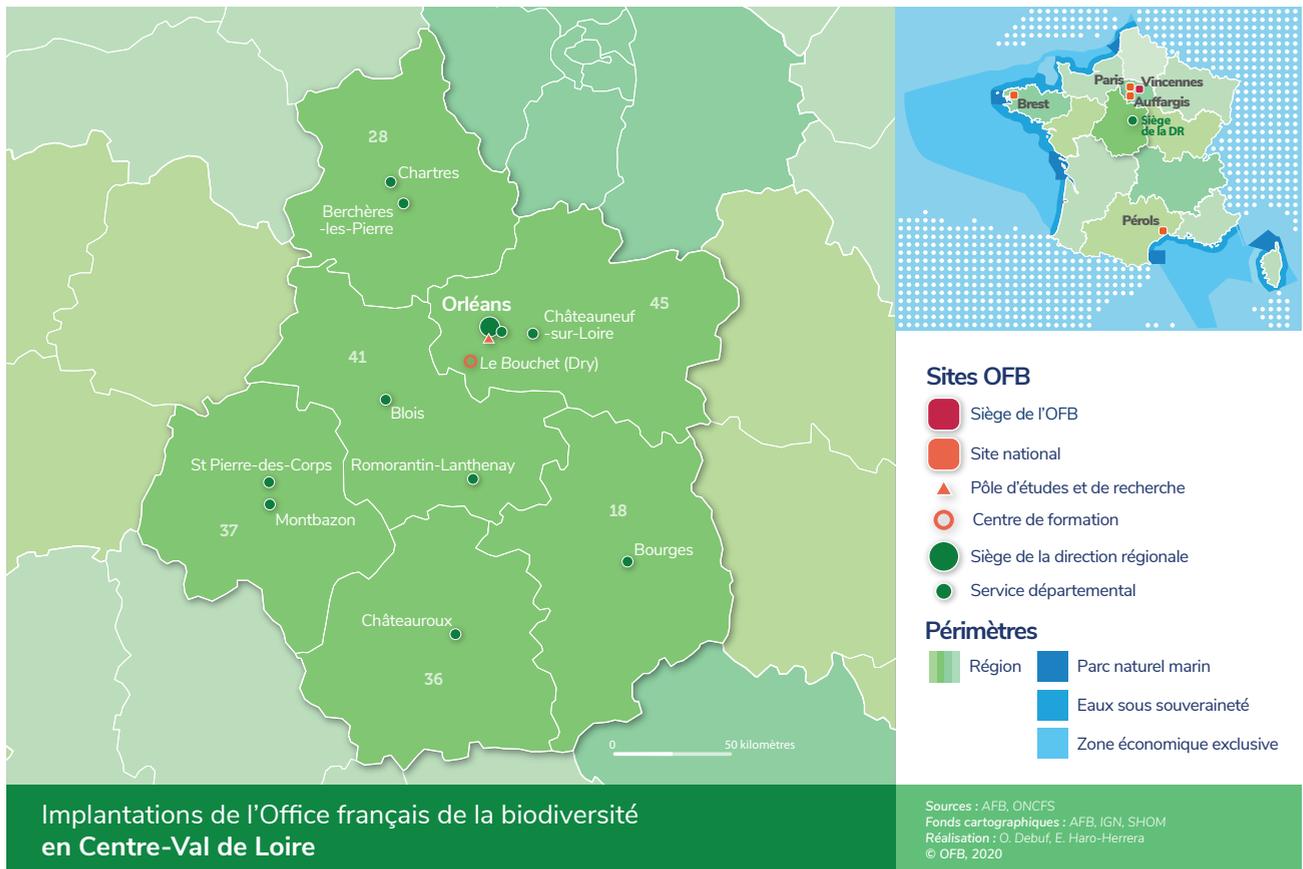
## Connaissance : les missions des services départementaux

Les services départementaux contribuent fortement aux missions de connaissance de l'OFB. Dans le cadre de programmes nationaux, ils sont mobilisés pour :

- produire des données environnementales issues de l'observation de terrain (suivi d'espèces ou de milieux),
- participer à des protocoles de recherche, qu'ils contribuent à tester et, par leur connaissance du territoire et des acteurs, à améliorer (évaluation de la qualité écologique des milieux via des bioindicateurs, suivi des espèces grâce à l'ADN environnemental...).

Ils sont par ailleurs amenés à participer à des travaux scientifiques et techniques sur des enjeux locaux, par exemple dans le cadre de plans d'action pour la protection d'espèces menacées.

Cette contribution importante aux missions de connaissance de l'OFB s'appuie sur les compétences techniques des inspecteurs de l'environnement et sur un maillage du territoire qui est une vraie richesse pour l'établissement.



# L'OFB en Centre-Val de Loire

## Nos implantations

La direction régionale de l'Office français de la biodiversité en Centre-Val de Loire regroupe 113 agents qui portent l'ensemble des missions de l'établissement à l'échelle régionale. Elle est structurée autour :

- du siège basé à Orléans (Loiret),
- 6 services départementaux avec 10 implantations : Orléans la Source et Châteauneuf-sur-Loire dans le Loiret, Chartres et Berchères-les-Pierre en Eure-et-Loir, Blois et Romorantin dans le Loir et Cher, Saint-Pierre-des-Corps et Montbazou en Indre-et-Loire, Châteauroux dans l'Indre et Bourges dans le Cher.

Le Centre-Val de Loire accueille également le centre national de formation des agents techniques et des techniciens de l'environnement du Bouchet.

## En Centre Val-de-Loire, l'OFB c'est aussi

L'Agence régionale de la biodiversité (ARB)

Pour démultiplier les synergies en faveur de la protection de la biodiversité, l'OFB et la Région Centre Val-de-Loire ont créé en 2019 l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val-de-Loire, associant 23 structures membres d'horizons très variés, dont les Conseils départementaux du Cher et de l'Eure et Loir, constituant une vraie richesse, et les services de l'État. L'OFB participe à son financement et ses équipes en région collaborent avec celles de l'ARB.

Les 5 missions de l'ARB :

- Mettre en réseau des acteurs de la biodiversité.
- Valoriser la connaissance, notamment à travers l'animation de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB).
- À travers ses travaux, apporter un éclairage pour la mise en œuvre des politiques publiques.

- Agir avec le monde économique pour faire de la biodiversité un enjeu de développement et de création d'emplois.
- Mobiliser les différents acteurs et le citoyen.

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (établissement coordonné).

# Les enjeux de la biodiversité

## Entre Loire, étangs, forêts et plaines agricoles

La région est traversée par la Loire qui façonne des paysages de bancs de sable, d'îlots et de boisements au gré des crues et des étiages. Avec le réseau de cours d'eau qui l'alimente, elle accueille des espèces emblématiques : le saumon d'Atlantique, la loutre et le castor d'Europe.

Les oiseaux migrateurs trouvent dans les milliers d'étangs de Sologne et de Brenne leurs sites de reproduction et d'haltes migratoires. Ces immenses zones humides, où la pisciculture et la chasse sont traditionnellement pratiquées, constituent de riches réservoirs de biodiversité. Les vastes étendues forestières de la Sologne ou de la forêt domaniale d'Orléans abritent plusieurs dizaines de couples de rapaces forestiers et des populations abondantes de cerfs, chevreuils et sangliers.

Les plaines agricoles sont très présentes dans le paysage régional en Beauce, Champagne berrichonne et Champagne tourangelle. Elles sont peuplées d'espèces des milieux ouverts, comme l'alouette des champs, la perdrix grise et l'outarde canepetière.

## L'axe de la Loire, concentré d'histoire et d'activités

Sixième par sa superficie et dixième par sa population (plus de 2,5 millions d'habitants), la région Centre-Val de Loire présente une densité de population assez basse, hormis le long de l'axe ligérien où deux métropoles de plus de 100 000 habitants, Tours et Orléans, accueillent la moitié de sa population.



Première région céréalière d'Europe, l'économie de la région garde un caractère agricole marqué. L'industrie est également dynamique dans des secteurs comme la chimie et la cosmétique.

Grâce aux châteaux de la Loire et à l'héritage des artistes de la Renaissance, le patrimoine historique et culturel du Centre-Val de Loire, classé par l'Unesco, est mondialement connu.

## Une biodiversité à préserver et à reconquérir

Bien que, comme le castor d'Europe ou le balbuzard pêcheur, certaines espèces se portent bien, on assiste globalement à une érosion de la biodiversité régionale, due à l'artificialisation des sols, à la simplification de certains espaces agricoles et forestiers et à l'abandon de pratiques telles que la pisciculture d'étang, l'élevage sur prairies naturelles, ou l'agro-écologie.

La dispersion d'espèces exotiques envahissantes avec des espèces comme la jussieu ou la grenouille taureau contribue également à cette érosion.

## Chiffres clés en région Centre-Val de Loire

- 8,3% du territoire est couvert par un inventaire de la biodiversité.
- 28% des mammifères, 40% des oiseaux nicheurs et 17% des espèces végétales sont menacés.
- 12,5 hectares (soit 18 terrains de football) artificialisés chaque jour.
- 1 habitat naturel sur 3 est menacé, majoritairement des milieux humides.

## Direction régionale Centre-Val de Loire

Bâtiment Vienne - 9, avenue Buffon  
45071 Orléans Cedex 2  
Tél. : 02 38 45 70 82  
dr.centre-val-de-loire@ofb.gouv.fr  
[www.ofb.gouv.fr/centre-val-de-loire](http://www.ofb.gouv.fr/centre-val-de-loire)

Service départemental du Cher  
sd18@ofb.gouv.fr

Service départemental de l'Eure-et-Loir  
sd28@ofb.gouv.fr

Service départemental de l'Indre  
sd36@ofb.gouv.fr

Service départemental d'Indre-et-Loire  
sd37@ofb.gouv.fr

Service départemental du Loir-et-Cher  
sd41@ofb.gouv.fr

Service départemental du Loiret  
sd45@ofb.gouv.fr

## Centre national de formation du Bouchet

Rue du Bouchet, 45370 Dry  
Tél. : 02 38 45 70 82



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

### Office français de la biodiversité

Siège social  
12, cours Lumière  
94300 Vincennes

[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)



@OFBiodiversite



@OFBiodiversite



@OFBiodiversite



@linkedInOFB



@OFBiodiversite



@OFBiodiversite